



CAP DES METIERS DE LA COIFFURE



OBJECTIF

Le (la) titulaire du CAP DES METIERS DE LA COIFFURE est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- ✓ Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine ;
- ✓ L'accueil de la clientèle ;
- ✓ Le conseil et la vente de service et de produits.

Il (elle) gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.



PUBLIC CONCERNE ET PREREQUIS

- ✓ **Vous sortez de 3ème ou 2nd :**
Vous pouvez préparer un CAP DES METIERS DE LA COIFFURE en 2 ans
- ✓ **Vous avez 18 ans:**
Vous pouvez préparer un CAP DES METIERS DE LA COIFFURE en 1 an.
- ✓ **Vous avez 18 ans et détenez un niveau BAC, CAP ou BEP:**
Vous pouvez préparer un CAP DES METIERS DE LA COIFFURE en 1 an, tout en étant dispensé des matières générales.



PROCEDURE D'ADMISSION ET DOSSIER DE CANDIDATURES

Un dossier d'inscription est à compléter et à transmettre auprès de l'EPEC accompagnée d'une copie certifiée conforme des diplômes et d'un montant des frais de réservation à l'inscription.



DEBOUCHES EVENTUELS

Le (la) titulaire du CAP DES METIERS DE LA COIFFURE exerce son activité, en respectant la réglementation en vigueur, dans les secteurs suivants :

- ✓ Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure) ;
- ✓ Secteur du spectacle et de la mode ;
- ✓ Etablissements et institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique, de thalassothérapie, établissements de tourisme et de loisirs, de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

Même si l'objectif du CAP est de former à un métier, il est possible de continuer ses études par la suite dans le secteur de la coiffure afin d'enrichir ses compétences et d'accéder à des postes de responsabilité en accédant notamment à:

- BP des métiers de la Coiffure
- BAC PRO des métiers de la Coiffure



DUREE DE LA FORMATION ET RYTHME DE L'ALTERNANCE:

- ✓ Horaires de cours: de 9h00 à 12h15, et de 13h15 à 16h45.
Concernant les élèves, la formation en milieu professionnel se déroule comme suit:
- ✓ 12 semaines de stage en 1 ou 2 ans selon le cursus suivi.
Concernant les élèves sous le statut d'apprenti le rythme de l'alternance est de 2 jours/semaine à l'EPEC et 3 jours/semaine chez l'employeur (dans la limite de 35 ou 39 heures par semaine)



DATES OU PERIODE DE DEMARRAGE/FIN DE LA FORMATION :

- ✓ **Rentrée:** 4 septembre 2024
- ✓ **Sortie:** examens académiques prévus en juin 2025 ou 2026



PROGRAMME ET CONTENU

➤ ENSEIGNEMENTS THEORIQUES:

ENSEIGNEMENT GENERAL

- ✓ Mathématiques Sciences physiques et chimiques
- ✓ Français
- ✓ Histoire et Géographie
- ✓ Education Civique

ENSEIGNEMENT THEORIQUE PROFESSIONNEL

- ✓ Biologie Générale et appliquée
- ✓ Microbiologie et hygiène appliquée
- ✓ Technologie du Matériel et des Produits
- ✓ Vente Conseil
- ✓ Connaissance du milieu du travail
- ✓ Arts appliqués à la profession
- ✓ Prévention Santé Environnement

➤ ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS PRATIQUE EN ATELIER:

COUPE DE CHEVEUX HOMME

COUPE DE CHEVEUX DAME

TECHNIQUES

- ✓ Shampooining
- ✓ Coloration
- ✓ Décoloration
- ✓ Permanente
- ✓ Mise en plis
- ✓ Coiffage



METHODES PEDAGOGIQUES

Les enseignements s'appuient sur une alternance d'enseignements théoriques en salle et pratiques en atelier.



MODALITES D'EVALUATION ET CONDITIONS OBLIGATOIRES POUR VALIDER LE DIPLOME

Chaque module de formation fait l'objet de contrôles de connaissance en théorie et en pratique permettant à l'élève de se situer au niveau des connaissances. Des examens "blancs" sont organisés en fin de chaque trimestre de l'année de présentation au diplôme. La formation est sanctionnée par une attestation de scolarité délivrée par l'école.

Les épreuves du CAP DES METIERS DE LA COIFFURE sont organisées par le Ministère de l'Éducation Nationale.

EPREUVES CAP METIERS DE LA COIFFURE	Duree	Mode	coeff
EP1 TECHNIQUES DE COIFFURE :	6H45		14
Partie 1 Coupe coiffage homme	1h		2.5
Partie 2 Coupe couleur forme femme	3h15	Pratique	7.5
Partie 3 Partie écrite mobilisant les savoirs associés PSE	1h30	Pratique écrit	3
	1h	écrit	1
EP2 RELATION CLIENTELE ET PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE	20mn	orale	3
Unités générales (concerne les élèves non dispensés)			
EG1 Français	2H	écrite	1,5
EG1 HISTOIRE GEOGRAPHIE	15mn	orale	1,5
EG2 MATHEMATIQUES SCIENCES	2H	écrite	2
EG3 EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE			1
EG4 ANGLAIS	20min	Ecrit / Oral	1



MATERIEL

LIVRETS

- ✓ C.M.T.
- ✓ Dermatologie
- ✓ Technologie des appareils
- ✓ Vente

LIVRES PIVOT POINT

- ✓ La Coupe Mixte
- ✓ Combinaisons de structures
- ✓ Biologie
- ✓ Technologie

KITS

- ✓ Kit Ciseaux droits et Ciseaux
- ✓ Sculpteurs + Rasoir + Lames
- ✓ Vaporisateur
- ✓ 7 Brosses
- ✓ 7 Peignes
- ✓ Sèche-cheveux
- ✓ Cape de coupe - peignoir
- ✓ 1 Tête apprentissage
- ✓ 2 Têtes Homme
- ✓ 1 Tête Dame
- ✓ Bigoudis permanente
- ✓ Eponge saturation
- ✓ Papiers Pointe
- ✓ Balai nuque
- ✓ Sépare mèche
- ✓ Pince croco
- ✓ Bol plastique – doseur
- ✓ Minuteur - 2 pinceaux
- ✓ Tablier – lingettes
- ✓ 4 serviettes éponge
- ✓ Etau
- ✓ Pinceau rouge poils noirs
- ✓ Sachet d'élastiques



INDICATEURS DE PERFORMANCE

- ✓ Taux de réussite au diplôme : 100%
- ✓ Taux d'insertion : 9%
- ✓ Taux de poursuite d'étude : 91%

École Privée d'Esthétique et de Coiffure GASPARD
9, rue AUSONE. 57000 METZ

☎ 03 87 55 96 66

✉ guichard.gaspard@orange.fr

🌐 www.ecole-guichard.fr Courriel